



Partenaires

LES PARTENAIRES DE L'INSERR

L'assemblée générale de l'INSERR se compose des seize membres fondateurs suivants :

1. ETAT

- Délégation interministérielle à la sécurité et à la circulation routières(DSCR)
- Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie
- Ministère de l'intérieur
- Ministère de la justice
- Ministère de la santé

2. PARTENAIRES PROFESSIONNELS

- Fédération française des sociétés d'assurances
- Groupement des entreprises mutuelles d'assurances
- Comité des constructeurs français d'automobiles
- Chambre syndicale internationale de l'automobile et du motorcycle
- Conseil national des professions de l'automobile

3. COLLECTIVITES LOCALES ET PARTENAIRES LOCAUX

- Conseil régional de Bourgogne Franche-Comté
- Conseil départemental de la Nièvre
- Ville de Nevers

4. ETABLISSEMENTS PUBLICS UNIVERSITAIRES ET DE RECHERCHE

- Institut français des sciences et technologies des transports, de l'aménagement et des réseaux (IFSTTAR)
- Université d'Aix-Marseille

En outre, l'INSERR s'entoure, dans le cadre du développement de ses actions de formation, d'autres partenaires tels que :

- Le circuit de Nevers Magny-Cours, situé dans la Nièvre
- Le pôle de performance de Nevers-Magny-Cours, situé dans la Nièvre

- l'ISAT, Institut supérieur de l'automobile et des transports, situé à Nevers
-